

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 27 décembre 2018

Bilan des contrôles routiers du week-end du 21 décembre au 23 décembre 2018 et de l'accidentalité du 17 décembre au 23 décembre 2018

• Bilan des contrôles routiers du week-end du 21 décembre au 23 décembre 2018 :

Au-delà des actions de prévention et de dissuasion, les contrôles ont pour objet de sanctionner les comportements dangereux, et prioritairement : la vitesse excessive, l'alcool au volant, l'usage du téléphone au volant, le non-port de la ceinture de sécurité.

Infractions relevées par les forces de police et de gendarmerie :

- 82 vitesses excessives*,
- 6 conduites sous l'empire d'un état alcoolique,
- 22 autres infractions (défaut de permis de conduire, utilisations de téléphone au volant, non port de la ceinture de sécurité, non respect de la signalisation, défaut de contrôle technique, infractions à la réglementation des transports...),
- 8 permis de conduire retirés sur le champ.

* : "hors équipements fixes

• Bilan de l'accidentalité du 17 décembre au 23 décembre 2018 :

Pendant cette semaine, on déplore 4 accidents et 5 personnes blessées dont 2 hospitalisées.

Automobiliste, motocycliste, cyclomotoriste, cycliste, piéton, chacun d'entre nous doit respecter le code de la route, s'adapter aux conditions spécifiques de circulation, adopter une attitude courtoise et être particulièrement vigilant.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Contact presse

Nathalie BRIONNET – Adjointe à la responsable du Service de Communication Interministérielle
Préfecture de la Vienne – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76